

# Les Eglises unies contre le DPI

**VOTATIONS • Les institutions catholiques, protestantes et évangéliques invitent à voter contre la modification de la constitution en faveur du diagnostic préimplantatoire.**

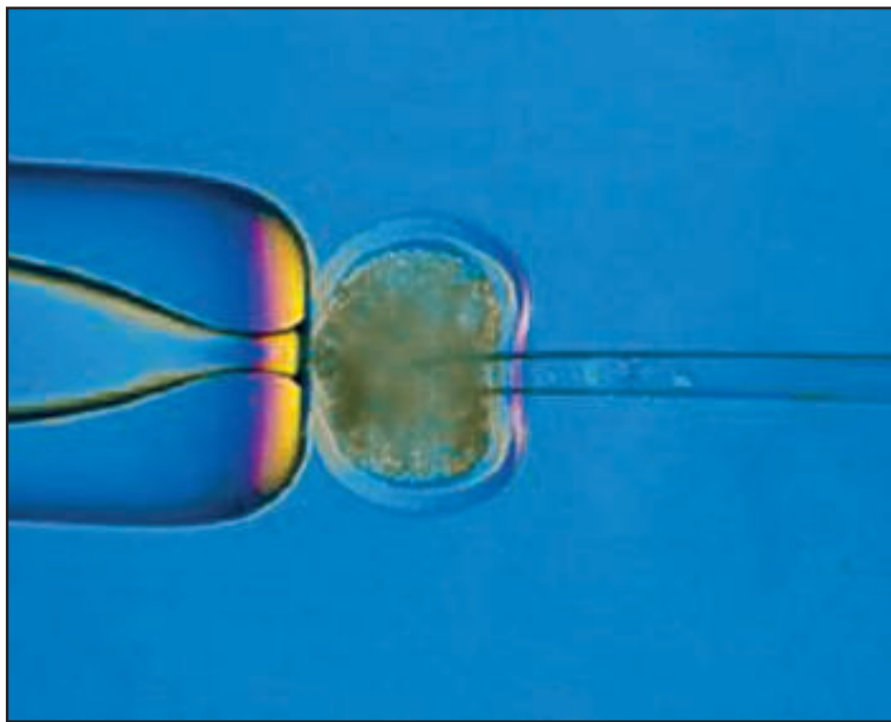
DOMINIQUE HARTMANN

Alors que la droite est en faveur du diagnostic préimplantatoire (DPI) et la gauche plus nuancée, que pensent les institutions religieuses de la modification constitutionnelle autorisant le recours au DPI, sur lequel le peuple suisse se prononcera le 14 juin?

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) appelle à voter «non». Elle juge en effet qu'en révisant l'article 119 de la constitution, le législateur renonce à encadrer juridiquement l'usage du DPI et laisse aux seuls spécialistes de la procréation assistée le soin de décider du nombre d'embryons produits. Elle estime que le DPI ne devrait être autorisé que dans des cas exceptionnels à préciser. Pour elle, la sélection génétique d'embryons touche à un domaine extrêmement sensible, celui de l'eugénisme, soit la sélection artificielle d'êtres humains: «La vie humaine ne saurait être soumise à un contrôle de qualité»

## Sur quelles bases?

Pour l'éthicien de la FEPS, Franz Matwig, l'interdiction doit donc être maintenue. Il estime que «trop de questions non résolues sont posées»: «Pourquoi le législateur n'ouvre-t-il la possibilité qu'à quelques maladies héréditaires? Sur quelle base se fait la distinction? Certaines maladies semblent justifier le rejet de l'embryon, d'autres non. Mais d'une part, ce type de



Un instant du processus de procréation médicalement assistée. KEYSTONE

jugement est éthique et non médical, d'autre part, cette hiérarchisation des maladies est discriminatoire pour les personnes touchées.» Il dit bien comprendre néanmoins que la base de l'Eglise soit probablement davantage favorable au DPI: «La situation de parents qui pourraient éventuellement avoir un

enfant avec une maladie génétique pèse peut-être plus que des préoccupations d'éthique fondamentale.» Pour sa part, le professeur d'éthique à la faculté de théologie de Genève François Dermange met en garde contre le fait de placer sur pied d'égalité le devoir à l'égard d'ovules fécondés et le devoir vis-à-vis d'enfants

nés. Tout en comprenant les arguments de la FEPS ou d'Insieme, la fédération suisse des associations de parents de personne mentalement handicapées, il rappelle que toute «position éthique est incarnée dans un contexte»: en Suisse, lorsqu'une personne est porteuse d'une maladie qu'elle ne souhaite pas transmettre, «la sélection se fait par l'avortement, comme l'autorise la loi en cas de maladies graves. Le DPI est une moins mauvaise solution que l'avortement.»

## «Un don de Dieu»

La Conférence des évêques suisses (CES) dénonce cet «eugénisme libéral» qui consiste à «produire volontairement des embryons afin d'en faire une sélection». La cryoconservation des embryons, que la modification de la loi permettrait, lui semble également poser de graves problèmes éthiques, «atteignant directement la dignité humaine.»

Quant au Réseau évangélique suisse (RES), qui regroupe environ 640 Eglises évangéliques et paroisses réformées, il refuse lui aussi la modification de la constitution. Il estime fondamentalement que «la vie humaine, dès les premiers stades, est un miracle et un don de Dieu». Souscrivant aux points de vue précités, il juge aussi que la modification de loi porte une attention «quasi-exclusive à la souffrance des parents et à la situation «intolérable» que représenterait la naissance d'un enfant handicapé.

AVEC LES AGENCES PROTESTINFO ET APIC

BURUNDI

## L'Eglise se retire du processus électoral

**A moins d'une semaine** du début des élections générales au Burundi, l'influente Eglise catholique et l'UE ont annoncé jeudi leur retrait du processus électoral. Cette mesure constitue un coup dur pour le président Pierre Nkurunziza, alors que le dialogue politique avec l'opposition a repris. «Après avoir considéré la manière dont ces élections sont organisées et leur évolution actuelle (...), nous, évêques de l'Eglise catholique, avons estimé qu'il convenait que les prêtres démissionnent et cèdent leur place à ceux qui peuvent continuer le travail», a dit la conférence des évêques burundais. De nombreux prêtres occupent des fonctions importantes au sein des commissions électorales au niveau des provinces et des communes du pays. Malgré son retrait, l'Eglise catholique burundaise a rappelé que ces élections «constituent la seule bonne voie pour un renouvellement des institutions». L'Union européenne (UE) a elle annoncé jeudi la suspension de sa mission d'observation électorale, la situation actuelle «ne permettant pas la tenue d'élections crédibles». ATS

# La Bible pour «les idiots»

**JUBILÉ • Au XVI<sup>e</sup> siècle, Sébastien Castellion défendait l'accès du peuple à la Bible. De façon blasphématoire, jugeaient les calvinistes.**

**Sébastien Castellion** (1515-1563), dont on célèbre jusqu'à dimanche le 500<sup>e</sup> anniversaire, est d'abord connu pour son refus de l'extrémisme religieux. Et son célèbre «Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme» tout comme «Apprenez de vos consciences à ne forcer celle des autres», semblent avoir été écrits aujourd'hui. Mais l'humaniste réclame aussi le libre examen, soit la liberté pour chacun de déterminer ce qu'il croit ou non, à la lumière de la raison. En bon réformateur, il défend la possibilité pour chaque individu de comprendre la Bible sans intermédiaire. Jusqu'à en être jugé «blasphémateur».

En 1555, Sébastien Castellion fait paraître sa traduction de la Bible en français courant – adossée à celle d'Olivétan parue en 1535. L'historien de religions Christian Grosse en souligne la qualité littéraire et exégétique tout en rappelant que la traduction est annotée, «ce qui ne permet donc pas une lecture entièrement libre.» Il faut rappeler que la Réforme a été un mouvement de révolte contre l'autorité souveraine de l'Eglise catholique et la notion d'«infaillibilité papale». Au moment où Luther tente d'imposer la réforme contre l'Eglise catholique, il avait réclamé lui aussi la liberté d'interprétation de la Bible, indique Christian Grosse. «Lorsqu'il s'est agi de consolider la nouvelle Eglise réformée, cette revendication a disparu, comme elle a disparu chez Calvin.»

**Carine Skupien Dekens** a consacré sa thèse à la traduction de Sébastien Castellion. Elle souligne la volonté du

théologien de traduire «pour les idiots» soit ceux qui ne parlent ni latin ni grec, fidèle en cela à l'esprit de la Réforme qui veut rendre la Bible au peuple, et traduit non plus à partir du latin, comme cela se faisait jusqu'alors, mais du texte original hébreu et grec. Calvin a lui-même participé au mouvement en corrigeant la première Bible en français courant réalisée par Olivétan.

**Mais la démarche** de Sébastien Castellion va plus loin que d'autres: il explicite certains mots inconnus, dégage des expressions de leur empreinte catéchétique: il parle de «dernier souper» pour la «Cène», il dit «enseigner» pour «catéchiser». Pour rendre les dialogues bibliques plus vivants, Castellion n'hésite pas à renforcer l'expressivité du texte: «Peu de gens savaient lire alors, explique Carine Skupien Dekens, professeure à l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel, et le texte était oralisé lors de rencontres à plusieurs. Il s'agissait pour Castellion de faciliter la réception du texte et donc son appropriation.» Là où Olivétan écrit «La main lasche fait la paourete: mais la main des diligens enrichit» (*Proverbes 10, 4*), Castellion simplifie ainsi la tournure en «Main lâche amène pauvreté, main habile enrichit.»

Mais son approche sera jugée trop extrême et lui sera reprochée violemment: «Par Calvin et Bèze, en particulier, qui l'accusent de se moquer des Ecritures et de l'Esprit saint», ce qui fait de lui un «blasphémateur». C'est l'une des raisons pour lesquelles Castellion devra quitter Genève,

laissant derrière lui la «seule traduction moderne du XVI<sup>e</sup> siècle», note Carine Skupien Dekens, à en croire les biblistes d'aujourd'hui.

**Le théologien français** a aussi été considéré comme le tenant de l'esprit véritable du protestantisme contre Calvin le théocrate. «En réalité, l'historiographie moderne le montre, répond l'historien des religions Christian Grosse, on ne peut pas tracer de continuité entre la tolérance religieuse prônée par Castellion et celle dont se réclame le protestantisme libéral.» Et si les textes du théologien réapparaissent dès le XVII<sup>e</sup> siècle, il ne figure pas parmi les penseurs de référence à l'heure de réclamer la tolérance religieuse entamée par la révocation de l'Edit de Nantes (en 1685), note l'historien, maître assistant à l'université de Lausanne. «La marginalisation mise en œuvre par les calvinistes a opéré durablement», suggère Christian Grosse.

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que Ferdinand Buisson – figure historique du protestantisme libéral et de la laïcité française –, redécouvre le personnage et établit cette «généalogie mythique». «Elle a été construite en France à l'époque des débats qui préparent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et où la caractérisation de l'Eglise catholique comme intolérante sert ses partisans», explicite Christian Grosse. «Calvin n'était pas très plausible pour incarner la tolérance religieuse, Castellion a été élu comme figure fondatrice.»

DOMINIQUE HARTMANN

Carine Skupien Dekens, *Traduire pour le Peuple de Dieu*, Genève, Droz, 2009

GENÈVE

## L'Arche de Noé retoquée: «Une décision excessive et contre-productive»

**La décision** du Département de l'instruction publique (DIP) d'interdire, au nom de la laïcité, la participation d'enfants à l'opéra biblique L'Arche de Noé a déjà fait couler beaucoup d'encre. Révélée mardi, elle fait réagir des personnalités catholiques et protestante genevoises.

«On confond la culture, l'art, la religion et la foi, c'est très dommage». Le propos de l'abbé Philippe Matthey, curé de la paroisse du Grand-Lancy, résume bien le sentiment des personnes jointes. Il dénonce une «fausse compréhension de la laïcité». Les enfants des écoles genevoises devaient chanter avec

l'orchestre de Chambre de Genève (OCG) *L'Arche de Noé*, une œuvre écrite en 1957 par le compositeur anglais Benjamin Britten. Le DIP en a décidé autrement. «En aucun cas, ajoutait-il, la laïcité ne peut consister à bannir tout ce qui peut s'apparenter au religieux.»

**Selon Michel Kocher**, directeur de Médias-Pro, le département d'information de la Conférence des Eglises réformées romandes, «la décision du DIP marque une tolérance 0 envers toute forme d'expression de racines religieuses. Elle est excessive et contre-productive». «Au lieu de

permettre aux enfants de se confronter aux sources d'inspirations variées du théâtre et la musique, déplore-t-il cette décision consolide une forme d'autisme à l'égard des dimensions religieuses de la culture.» Pour l'évêque, «cela discrédite le Département de l'Instruction publique. On n'ose plus prononcer le nom de Dieu! Veut-on être chimiquement pur?», s'interroge M<sup>re</sup> Farine. «A l'heure où l'Etat découvre les dangers des radicalisations religieuses islamistes, conclut Michel Kocher il éradique des lieux légitimes de discussion autour des sources de notre civilisation». APIC

EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE  
ENGAGÉ



### LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

**UN-E MÉDIATEUR OU MÉDIATRICE CULTUREL-LE ET SCIENTIFIQUE EN CHARGE DU PUBLIC ADULTE (ADULTES, TOURISTES ET SENIORS)**  
au Musée d'ethnographie de Genève (MEG)

**UN-E CONTREMAÎTRE OU CONTREMAÎTRESSE**  
au Service logistique et manifestations (LOM)

Pour plus de détails concernant ces annonces: [www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)

### Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: [www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch). Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.